

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 9 février 2017

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 3.1, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 20h35.

Etaient présents : M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Etaient absents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Fabrice TAILLARD

Secrétaire de séance : M. Michel JASSEY

Procurations de vote :

Mandants : M. DONEY

Mandataires : Y. DELARUE

Délibération n°2017/003538

Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositif AAPEL) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

**Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositif AAPEL) -
Demandes de subvention (< 10 000 €)**

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2017 et PPIF 2017 - 2021 AP/CP « Habitat 2013-2019 »	Montant de l'opération : 102 581 €
Sous réserve du vote du BP 2017 et du PPIF 2017-2021	

Résumé :

Dans le cadre des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH) et des orientations du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Grand Besançon a pour ambition de soutenir les ménages modestes (propriétaires-occupants) et les propriétaires-bailleurs qui créent ou réhabilitent des logements locatifs à loyer maîtrisé afin d'améliorer significativement la performance énergétique de leur logement. Ce rapport fait état de 16 nouvelles demandes de subvention par des propriétaires-occupants pour un engagement prévisionnel de 102 581 € ainsi qu'une demande de prorogation du délai de validité de subvention.

I. Demandes de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (AAPEL « propriétaires-occupants »)

Conditions d'éligibilité des demandes de subvention : gain de performance énergétique minimum de 25 % après travaux et atteinte de la classe D du diagnostic de performance énergétique (DPE).

Le montant de l'aide varie de 3 000 € (pour un gain de 25 % d'énergie) à 7 200 € (pour un gain d'énergie supérieur à 40 %).

Gain énergétique	Plafond HT subventionnable	Taux de subvention	Plafond de subvention
de 25 à 30%	12 000€	25%	3 000€
de 30 à 35%	14 000€	30%	4 200€
de 35 à 40%	16 000€	35%	5 600€
au-delà de 40%	18 000€	40%	7 200€
Primes forfaitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Si atteinte du niveau BBC-Rénovation (< 96 kWh/m²/an) • Si atteinte du niveau BBC-Neuf (< 60 kWh/m²/an) 		<ul style="list-style-type: none"> • 1 500€ par logement • 2 000€ par logement

➤ Travaux d'amélioration visant une rénovation énergétique basse consommation « BBC global » :
5 dossiers

Demandeur : **M. DUBOIS Eric**
1 rue des Vignes à PELOUSEY
Propriétaire-occupant très modeste
Classe E initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 9 075 €

M. et Mme BOURSIN Bertrand et Delphine
85 chemin de Vieilley à BESANCON
Propriétaire-occupant très modeste
Classe E initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 9 075 €

M. et Mme BOISSON Christophe Noël et Sylvie
2 rue du Tâtre à DELUZ
Propriétaire-occupant très modeste
Classe D initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 2 425 €

M. et Mme MINARY Michel et Sylvie
18 Grande Rue à NOIRONTE
Propriétaire-occupant très modeste
Classe E initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 9 075 €

M. et Mme MARDASSI Mohamed et Samia
23 rue des Trépillots à BESANCON
Propriétaire-occupant très modeste
Classe E initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 9 075 €

➤ Travaux d'amélioration visant une rénovation énergétique basse consommation « BBC étapes » :
6 dossiers

Demandeur : **M. VINOT François et Mme ENOCH Elodie**
20 rue des Tulipes à BESANCON
Propriétaire-occupant modeste
Classe E initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 6 507 €

M. VERON Damien et Mme FAUQUEUX Amandine
17 rue du Vesson à MAMIROLLE
Propriétaire-occupant modeste
Classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 550 €

M. et Mme ALLOU Maktoub et Hayat
15 rue du Tartre à CHALEZEULE
Propriétaire-occupant très modeste
Classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 4 675 €

M. BLONDEAU Julien et Mme ECHENIN Corinne

9 chemin de Calmoutier à BESANCON
Propriétaire-occupant très modeste
Classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 575 €

Mme BIDAUT Célia et Mme DJELAL Linda

3 rue Denis Papin à BESANCON
Propriétaire-occupant modeste
Classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

M. et Mme MANDIC Srdan et Nadezda

5 rue Louis Aragon à BESANCON
Propriétaire-occupant très modeste
Classe E initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 575 €

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique supérieure à 50 % : 1 dossier

M. et Mme REZKI Moustapha et Sofia

1 rue du Fronchot à THISE
Propriétaire-occupant très modeste
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique comprise entre 25 et 50 % : 4 dossiers

Demandeurs : **Mme CHAPITEY Marie-Louise**

10 ter rue du Tunnel à BESANCON
Propriétaire-occupant très modeste
Classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 5 599 €

M. GRONDA Jean-Jacques

11 rue du Caporal Peugeot à BESANCON
Propriétaire-occupant modeste
Classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 3 600 €

M. et Mme MENDES Joaquim et Sylviane

13 B route de la Gare à LARNOD
Propriétaire-occupant très modeste
Classe D initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 3 000 €

M. et Mme DESCHAMPS Régis et Anne-Sophie

1 Grande Rue à AVANNE AVENEY
Propriétaire-occupant très modeste
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 3 375 € **

** M. et Mme DESCHAMPS ont préalablement bénéficié, par délibération du Bureau du 15 octobre 2015, de l'octroi d'une aide prévisionnelle de 7 575 €. Leur projet ayant dû être reconsidéré en 2016, et les travaux n'ayant pas démarré, il est proposé de retirer la subvention initialement accordée et de la remplacer par une nouvelle aide d'un montant prévisionnel de 3 375 €.

Ces 16 nouvelles demandes de subvention correspondent à un montant total prévisionnel* de 102 581 €.



**Gain moyen de performance énergétique
pour ces 16 dossiers = 56%**
Montant des travaux générés : 536 356€
**Gain d'énergie
réalisé depuis l'entrée en vigueur de l'aide =
6,57 millions KWH/an**

Un tableau récapitulatif des demandes de subvention AAPEL occupant est joint en annexe.

* Montant de subvention prévisionnel à la date d'engagement du dossier. Le montant définitif de subvention sera ajusté pour chaque dossier après vérification des factures produites lors de la demande de paiement. Un écrêtement est par ailleurs appliqué à hauteur de 80 % ou de 100 % selon la réglementation en vigueur. Les participations liées à l'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi qu'à la réalisation des audits énergétiques seront versées directement à l'opérateur SOLiHA en qualité de mandataire, soit pour ce rapport 1 025 €.

II. Prorogation du délai de validité de subvention accordée à M. VIALET JérémY et Mme AMBACHER Aude

Dans le cadre de la réalisation de travaux d'amélioration énergétique de leur logement situé 14, rue Nicolas Nicole à Besançon, M. VIALET et Mme AMBACHER, propriétaires occupants, ont bénéficié d'un accord de subvention du Grand Besançon, par délibération du Bureau du 27 novembre 2014.

La réalisation de ces travaux ayant pris un retard important (travaux imprévus), M. VIALET et Mme AMBACHER ont sollicité par courrier en date du 11 janvier 2017 la prolongation à titre exceptionnel du délai de validité de leur subvention de 9 075 €.

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2017 et du PPIF 2017-2021, se prononce favorablement sur :

- les 16 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 102 581 € (dont une subvention de 3 375 € à M. et Mme DESCHAMPS qui annule et remplace la subvention de 7 575 € accordée par le Bureau du 15 octobre 2015),
- la demande de prorogation du délai de validité, pour 1 an, de la subvention de 9 075 € attribuée à M. VIALET et Mme AMBACHER par délibération du Bureau du 27 novembre 2014, soit jusqu'au 28 janvier 2018.

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture du Doubs

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Demandes de subvention dans le cadre de l'aide AAPEL

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE*	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE ET APRES TRAVAUX	GAIN E+	
PERFORMANCE BBC GLOBAL															
DUBOIS Eric TM	Julienne Javel	Pelousey	1962	Isolation des murs par l'extérieur + VMC hygro B + chaudière gaz à condensation + vannes thermostatiques + remplacements des menuiseries extérieures + porte d'entrée + porte garage	35 037 €	150 €	225 €	1 500 €	7 200 €	9 075 €	19 872 €	33%	B	67%	
BOURSIN Bertrand et Delphine TM	Julienne Javel	Besançon	1973	Isolation thermique par l'extérieur + isolation des combles/rampants/murs sur local non chauffé/plancher bas + remplacement des menuiseries extérieures + porte d'entrée + porte de service + VMC + chaudière gaz à condensation + vannes thermostatiques	108 659 €	150 €	225 €	1 500 €	7 200 €	9 075 €	20 827 €	25%	B	66%	
BOISSON Christophe et Sylvie TM	Julienne Javel	Deluz	1987	Remplacement des menuiseries et porte + isolation des combles + VMC	19 423 €	150 €	225 €	1 500 €	550 €	2 425 €	16 997 €	18%	B	57%	
MINARY Michel et Sylvie TM	Julienne Javel	Noironne	1900	Isolation des murs par l'intérieur + isolation plancher haut + remplacement des fenêtres et porte + VMC hygro B + pompe à chaleur avec production ECS	48 089 €	150 €	225 €	1 500 €	7 200 €	9 075 €	20 056 €	31%	B	76%	
MARDASSI Mohamed et Samia TM	Julienne Javel	Besançon	1936	Isolation thermique par l'extérieur + isolation des rampants + chambre nord + isolation plancher bas + remplacement porte d'entrée + VMC hygro B + chaudière gaz à condensation	45 143 €	150 €	225 €	1 500 €	7 200 €	9 075 €	19 941 €	30%	B	72%	

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE+	PARTICIPATION AMO+	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (euros)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+	
PERFORMANCE BBC PAR ETAPES															
VINOT François et ENOCH Elodie	Julienne Javel	Besançon	1955	Isolation plafond + remplacement menuiseries extérieures + velux + VMC hygro B + chaudière gaz à condensation + vannes thermostatiques	20 774 €	150 €	200 €		6 157 €	6 507 €	10 112 €	20%	C	48%	
VERON Damien et FAUQUEUX Amandine	Julienne Javel	Mamirolle	1969	Isolation des murs par l'extérieur + VMC hygro B + PAC Air/Eau	35 582 €	150 €	200 €		7 200 €	7 550 €	11 656 €	54%	D	50%	
ALLOU Maktoub et Hayat TM	Julienne Javel	Chalezeule	1984	Isolation des combles + remplacement des fenêtres et porte + thermostat + VMC hygro A	18 629 €	150 €	225 €		4 300 €	4 675 €	13 904 €	100%	D	49%	
BLONDEAU Julien et ECHENIN Corinne TM	Julienne Javel	Besançon	1953	Isolation thermique extérieure + isolation toiture + VMC hygro B	24 249 €	150 €	225 €		7 200 €	7 575 €	14 556 €	91%	D	42%	
BIDAUT Célia et DJELAL Linda	Soliha	Besançon	1930	Isolation thermique extérieure + remplacement des fenêtres + Chaudière gaz à condensation avec production ECS	33 525 €	150 €	200 €		7 200 €	7 200 €	10 100 €	52%	D	51%	
MANDIC Srdan et Nadezda TM	Julienne Javel	Besançon	1966	Isolation plancher bas + plafond + VMC hygro B + Chaudière bois bûches	26 178 €	150 €	225 €		7 200 €	7 575 €	14 556 €	55%	C	45%	

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE+	PARTICIPATION AMO+	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (100x3)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+
GAIN DE PERFORMANCE COMPRIS ENTRE 25 ET 50%														
CHAPITEY Marie-Louise TM	Soliha	Besançon	1935	Remplacement des menuiseries et volets + chaudière gaz à condensation + VMW hygro B	18 798 €		225 €		5 599 €		13 199 €	100%	E	41%
GRONDA Jean-Jacques TM	Julienne Javei	Besançon	1929	VMC hygro B + chaudière gaz haute performane + fenêtre	11 251 €		225 €		3 375 €		6 461 €	89%	D	34%
MENDES Joaquim et Sylviane TM	Soliha	Larnod	1988	PAC air/eau + chauffe-eau thermodynamique + vannes thermostatiques	15 755 €		225 €		3 000 €		9 814 €	81%		26%
DESCHAMPS Régis et Anne-sophie TM	Julienne Javei	Avanne Aveney	1850	Isolation plancher bas + remplacement des menuiseries extérieures + installation VMC hygro B + chaudière à condensation.	31 382 €	150 €	225 €		3 000 €		13 556 €	55%	C	28%